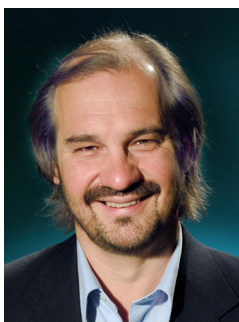


Rendez-vous 2007!

Renouvellement de la convention collective des professeurs

Alain Chalifour
professeur au Département de
mathématiques et informatique
et premier vice-président aux re-
lations de travail du SPPUQTR



Le Conseil syndical a récemment entériné les premières démarches visant le renouvellement de la convention collective des professeurs qui se termine le 30 septembre 2007.

1. Consultation des membres.

- Réalisation d'un sondage.
- Formation de groupes de réflexion.
- Tournée départementale.
- Réunions spéciales du Conseil syndical.

2. Élaboration du cahier des revendications.

- Analyse des autres conventions collectives de professeurs d'université.
- Rédaction du cahier des revendications par le CRT et le CX.
- Retour auprès des membres des comités de réflexion et du CS.
- Adoption du projet de cahier en Conseil syndical.
- Adoption du cahier en assemblée générale.

3. Négociation.

La première étape consiste à consulter les membres sur leurs conditions de travail par un vaste sondage. Il y aura formation d'une dizaine de groupes de réflexion, sur autant de sujets différents. Chaque groupe de réflexion sera composé d'un officier, de délégués syndicaux et de professeurs intéressés. Une dizaine de personnes en tout. Enfin, avec les résultats du sondage et les conclusions des groupes de réflexion, le comité de négociation mènera une tournée des départements afin d'échanger directement avec les professeurs des grands enjeux de la prochaine négociation.

Cette première démarche terminée, il sera possible au Comité exécutif d'élaborer le cahier des revendications qui sera acheminé aux instances syndicales avant d'être adopté à l'assemblée générale. Ainsi, les enjeux de la négociation seront bien déterminés et dûment acceptés par la majorité des membres.

Vous trouverez ci-joint la liste des groupes de réflexion entérinés par le Conseil. **Si vous êtes intéressés à participer à leurs travaux, vous n'avez qu'à communiquer avec un des officiers du Comité exécutif ou votre délégué syndical.** Les groupes se réuniront à quatre ou cinq reprises, lors de petits déjeuners, et feront rapport au Conseil syndical.

Groupes de réflexion pour le renouvellement de la convention

1. Conciliation travail-famille; (équilibre vie privée-vie professionnelle, le surtravail, les besoins familiaux et les services d'aide aux employés, etc.)

2. L'appui à la recherche et la convention; (les chaires, les dégagements, le rapport de la CSM, la concurrence en recherche, le soutien aux chercheurs, etc.)

3. Formation académique et formation professionnelle;

4. Les conditions de travail en fin de carrière;

5. L'évaluation du professeur et la promotion;

6. L'évaluation des enseignements;

7. Les différents types de cours et la tâche du professeur; (exigences des cours atypiques, la reconnaissance de la charge de cours, les exigences des modes d'enseignement : cours en ligne, stage, laboratoire, la formation continue, etc.)

8. Structures et gouvernance : la place du professeur;

9. La direction pédagogique : relève et appuis institutionnels;

10. Le service à la collectivité sous tous ses angles. (reconnaissance à travers la promotion et l'évaluation, formes ou modes d'intervention, le 5^e jour de la semaine, etc.)

Reconfiguration administrative de l'enseignement et de la recherche

Michel Voile
professeur au Département de
psychologie et président du
SPPUQTR



Lors de la rencontre du 26 octobre dernier, les officiers du Comité exécutif ont saisi le Conseil syndical des derniers développements et des résultats de la consultation sur la reconfiguration de l'enseignement et de la recherche à l'UQTR (voir tableau ci-joint).

Le VPRT a signalé aux délégués que la question avait été abordée avec les représentants de la Direction lors d'une rencontre du Comité des relations de travail. Il semblait évident pour tous que le projet de reconfiguration du Recteur impliquait de nombreux changements à la convention collective, plus particulièrement en ce qui a trait aux responsabilités confiées au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, et que le Syndicat des professeurs et des professeures souhaitait recevoir, le plus rapidement possible, les propositions d'amendements.

Une fois les amendements déposés au Comité des relations de travail, qui fera une recommandation au Comité exécutif, ils seront soumis aux instances syndicales et, éventuellement, à une assemblée générale.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUR LE PROJET DE RECONFIGURATION ORGANISATIONNELLE

	Nb total	Répondants	%	Pour	%	Contre	%	Abstention	%
Professeurs (4)	342	84	24,6%	48	57,1%	30	35,7%	6	7,1%
Chargés de cours (3)	225	22	9,8%	12	54,5%	4	18,2%	6	27,3%
Cadres(2)	30	22	73,3%	15	68,2%	6	27,3%	1	4,5%
TOTAL	597	128	21,4%	75	58,6%	40	31,3%	13	10,2%
Regroupements d'employés (1)	5	3	60,0%	3	100,0%				
TOTAL	602	131	21,8%	78	59,5%	40	30,5%	13	9,9%

(1) Syndicat du personnel professionnel, Syndicat des employées et employés de soutien, Association du personnel administratif et de service, Association générale des étudiants, Association des étudiants hors campus.

(2) Nombre de cadres et de cadres supérieurs

(3) Nombre approximatif de chargés de cours inscrits

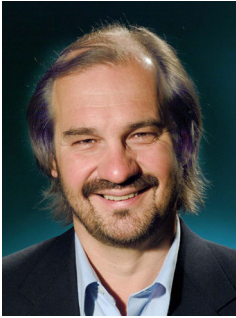
(4) Nombre de professeurs au 1er septembre 2006

Mieux connaître sa convention

Le congé sabbatique (art. 14) et l'assemblée départementale (art. 1.19)

Alain Chalifour

professeur au Département de mathématiques et informatique et premier vice-président aux relations de travail du SPPUQTR



Un point découlant des procès verbaux du Conseil syndical, que nous reprenons depuis fort longtemps, porte sur la publication d'articles dans le *Point d'ancre* afin de mieux faire connaître la convention collective aux professeurs et aux professeures.

Suite à l'approbation de projets de sabbatique dans mon propre département, je saisis cette occasion afin de vous entretenir brièvement de l'article 14 de notre convention collective. Nonobstant les objectifs d'un sabbatique et les conditions à respecter lors du dépôt d'une demande, certains articles de la convention sont précis quant aux modalités conduisant à l'acceptation ou au refus d'une telle demande.

Un premier article doit retenir notre attention, soit l'article 14.13, principalement le premier paragraphe. Il y est dit qu'*au plus tard le 30 avril, à la lumière des avis des assemblées départementales, la Commission des études soumet au CA, pour approbation au plus tard le 30 juin, un projet de politique et de priorités globales de l'Université relatif au régime de perfectionnement et de sabbatique.* La dernière politique adoptée pour l'année 2006-2007 est celle de juin 2005 (2005-CA500-12-R4997).

Une première étape à franchir pour le professeur est l'obtention d'une *recommandation favorable de son assemblée départementale.* En l'absence d'une recommandation favorable, l'assemblée doit consigner les motifs de sa décision au procès-verbal (art. 14.08 f). Nous comprenons que l'absence des motifs du refus consignés au procès-verbal par une assemblée départementale constituerait une violation de la convention collective et je vous laisse imaginer les raisons ou motivations d'une assemblée, ou d'un sous-ensemble de celle-ci, conduisant à une telle situation d'inconfort.

Comme suite au processus d'évaluation des demandes, *l'assemblée départementale, compte tenu des priorités particulières du département, transmet au Vice-recteur à*

l'enseignement et à la recherche les règles d'attribution et la liste ordonnée des professeurs recommandés, pour le trente et un (31) octobre (art. 14.13, paragraphe 3). Nous avons fort à parier que, dans la nouvelle reconfiguration, le cas échéant, les demandes seront **transmises** au doyen de la gestion académique des affaires professorales, lequel pourrait être détenteur d'un doctorat ou maîtrise dans une discipline appropriée.

La troisième étape est : *l'attribution des perfectionnements et des sabbatiques est recommandée par la Commission études au Conseil d'Administration. Ce dernier décide de l'attribution ...au plus tard le trente et un (31) décembre (art. 14.13, paragraphe 4).*

En résumé : suite au dépôt de la demande de sabbatique d'un professeur, en conformité avec la politique de la Commission des études, selon les règles d'attribution des départements, **l'assemblée** recommande ou non la demande, dans ce dernier cas, avec consignation au procès-verbal des motifs du refus. La recommandation départementale est transmise au VRER, qui la **transmet** à la Commission des études, à moins que des éléments techniques (art. 14.08) ne rendent la demande inadmissible. La Commission des études recommande ou non la demande au CA, lequel décide de l'attribution.

Or, le Service de la gestion des personnels met à la disposition des départements un guide de présentation pour les demandes de sabbatique. On retrouve, au point IV de ce guide, une section traitant de l'**Avis du directeur de département.**

À la lecture d'un tel libellé, soit l'avis du directeur de département, une certaine confusion peut naître, puisque la convention ne prévoit aucunement d'inclure l'avis du directeur de département dans le processus de recommandation d'une demande de sabbatique. Évidemment, nous pourrions à la lecture de l'avis du directeur de département, vérifier si un directeur de département est du même avis que son département, puisque ce dernier transmet l'avis du département au VRER, qui la transmet à la Commission des études, qui, à son tour, transmet son avis au CA. Normalement, on devrait lire dans cet avis du département : vous trouverez ci-jointe la proposition dûment entérinée par mon département relative à la demande de sabbatique du professeur Untel.

Vous constaterez que de proposer sur un formulaire un espace réservé au directeur pour l'inciter à dire plus que la résolution départementale est une lame à deux tranchants. Soit que l'avis départemental est bonifié, soit qu'il ne l'est pas. Que d'inclure un tel avis, non prévu à la convention, peut tenter le verbe à s'exprimer plus qu'il n'est prévu et ainsi créer plus de chaos dans un processus clairement défini.

Nouveau membre de la Commission des études

Le 23 octobre dernier, le Conseil d'administration de l'UQTR a confirmé la désignation de la professeure Jocelyne Moreau, du Département de psychoéducation, comme représentante à la Commission des études des professeurs du secteur 6 regroupant les départements de psychoéducation, de psychologie et des sciences de l'activité physique. Mme Moreau a été élue à l'assemblée générale du 28 septembre comme professeure occupant un poste de direction d'enseignement et de recherche.



Jocelyne Moreau
Département de psychoéducation

Nous publions ici des extraits du curriculum vitae de Mme Moreau.

Formation universitaire

1995-2000

Université du Québec à Trois-Rivières, Département de psychologie, Doctorat en psychologie en cours

1982-1986

Université de Montréal, Scolarité de maîtrise en psychoéducation

1974-1976

Université Laval, Maîtrise en psychologie (M. ps.).

Expériences universitaires

2000 **Université du Québec à Trois-Rivières**, Département de psychoéducation, poste de professeur en gestion des équipes et supervision professionnelle en psychoéducation

1976-1999 **Université du Québec à Trois-Rivières**, chargée de cours aux niveaux du baccalauréat et maîtrise aux départements de psychoéducation et de psychologie;

superviseure de stages en psychoéducation.

1992-1993 **Université du Québec à Trois-Rivières**, représentante des chargés de cours au module de psychoéducation.

Expériences de travail dans le réseau de la santé et services sociaux

1989-1999 **Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, Pavillon Arc-en-ciel**, coordonnatrice clinique et administrative des services pédopsychiatriques

1983-1989 **Centre de services de réadaptation Ville-Joie St-Dominique**

directrice des services professionnels adjointe dont les principales fonctions visaient la conceptualisation et la mise en place des processus cliniques ainsi que la formation et la supervision auprès des psychoéducateurs en réadaptation.

1980-1983 psychologue consultante aux équipes de réadaptation à l'interne.

Activités de consultation professionnelle

1998-1999 **Comité sur la santé mentale des jeunes**

Membre du comité portant sur la santé mentale des jeunes lors de l'élaboration du projet des orientations régionales en santé mentale pour l'an 2000 de la Régie régionale de la santé et des services sociaux Mauricie-Bois-Francis.

1997-1999 **Regroupement des centres à la petite enfance**

Membre de la table de concertation régionale, participation à l'élaboration d'un protocole de référence.

1996 **Comité du programme en appréciation de la qualité**

Membre du comité médico-administratif du Centre hospitalier Sainte-Marie pour l'élaboration et l'implantation du programme en appréciation de la qualité des soins et services auprès de la clientèle hospitalisée et ambulatoire.

1994 **Groupe de travail sur les services psychiatriques**

Coordonnatrice du groupe de travail visant l'élaboration de la réorganisation clinico-administrative des services psychiatriques du Centre hospitalier Sainte-Marie et la coordination de la stratégie d'implantation.

Champs d'intérêts professionnels

Gestion des équipes et des milieux d'intervention.

Élaboration et évaluation de programmes d'intervention en santé mentale.

Mécanismes de collaboration entre établissements et organismes des différents réseaux.

Psychopathologie de l'enfant et adolescent(e).

Accompagnement parental lors de consultation pédopsychiatrique.
Phénomène des groupes d'entraide

Profil des étudiants de l'UQTR à l'automne 2006

La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ) a publié les statistiques sur les inscriptions universitaires à l'automne 2006. Pour l'UQTR, on constate, au premier cycle :

- 8772 étudiants à temps plein et à temps partiel (65,3% de femmes), en baisse de 0,1% comparativement à 2005 et en hausse de 7,7% depuis 1999;
- 5592 étudiants à temps plein (61,5% de femme), une hausse de 2,3% comparativement à 2005;
- 3180 étudiants à temps partiel (71,9% de femme), une baisse de 4% comparativement à 2005;



L'université féministe d'été, Santé des femmes et qualité de vie - Pratiques, représentations, enjeux

Québec, le 25 octobre 2006 - Dans toutes les régions du monde, les questions de santé et de qualité de vie sont au coeur des rapports sociaux de sexe. Il n'est donc pas étonnant que les féministes s'y soient beaucoup intéressées. En peu de temps, la santé des femmes est devenue un champ d'étude et d'intervention féministe extrêmement important.

Non seulement connaissons-nous mieux aujourd'hui la maladie, les soins et la santé dans leurs dimensions physiques et mentales mais un nombre considérable de chercheuses et d'intervenantes féministes ont documenté le caractère social, historique, culturel, idéologique, économique, politique, technologique, légal, éducatif, épidémiologique, environnemental, éthique de la santé des femmes. Si la santé reproductive continue d'occuper la plus grande place, le développement rapide et soutenu de la procréation médicalement assistée a conféré un nouveau sens au slogan « les enfants que je veux, quand je veux ». Les féministes ont également investi le domaine de la santé au travail, celui des toxicomanies, celui de la violence, du corps et de l'image corporelle, etc. La propagation et le (non)traitement du SIDA apparaissent maintenant à la fois une conséquence et un catalyseur de l'état des rapports entre les sexes, au Nord comme au Sud.

Pour sa cinquième édition, l'Université féministe d'été vous invite à venir réfléchir avec des spécialistes de différentes disciplines et de divers champs d'intervention aux nouveaux enjeux qui se posent aujourd'hui pour les femmes et les rapports sociaux de sexe en matière de santé et de qualité de vie. Que vous soyez aux études ou sur le marché du travail, dans la fleur de l'âge ou d'un âge plus avancé, du Québec ou d'ailleurs, nous vous attendons: Université Laval, Québec, du 3 au 9 juin 2007.

Des informations plus complètes sur l'édition 2007 de l'Université féministe d'été 2007 seront disponibles sous peu sur notre site web.

En attendant, jetez un coup d'oeil au programme de l'édition 2006 à l'adresse www.fss.ulaval.ca/

Dérapiage immobilier à l'UQAM

Un trou de 40 millions caché au conseil d'administration
Désastre financier à l'Université du Québec à Montréal (UQAM): la construction du tout nouveau Complexe des sciences Pierre-Dansereau a coûté 40 millions de plus que ce qui était prévu, un imprévu de taille qui n'a jamais été révélé au conseil d'administration de l'établissement...

Notons qu'il a été impossible de connaître la réaction du recteur Denis, également président de la Conférence des recteurs et principaux d'université du Québec, à cette analyse financière. Les questions entourant son avenir à la tête de l'établissement sont demeurées sans réponse. «Il n'y a eu aucune décision concernant la situation du recteur Denis lors de la séance du conseil [d'hier]», a indiqué hier le directeur des communications de l'UQAM, Daniel Hébert. (Le Devoir 15 novembre 2006)

L'Université Laval offrira un service de compostage des résidus alimentaires

Québec, le 20 octobre 2006 - L'Université offrira bientôt à l'ensemble du campus un service de compostage organique. Les quelque 40 000 membres de la communauté universitaire seront les premiers au Québec à bénéficier d'un tel service à grande échelle. Le Service des immeubles, responsable du projet, mène actuellement des essais dans un premier pavillon et procédera à l'installation de bacs destinés au compostage dans tous les pavillons d'ici la mi-novembre.

Les étudiants et employés de l'Université Laval récupèrent déjà plus des trois quarts des matières recyclables, incluant le styromousse des verres à café. Malgré cela, environ le tiers des résidus du campus envoyés à l'incinérateur sont des matières compostables à grande échelle. Lorsque tous les pavillons participeront au compostage organique, on estime que 10 000 kg de matière seront envoyés toutes les semaines vers un site de compostage à grande échelle à l'extérieur du campus.

Le gouvernement du Québec répond favorablement à la proposition de l'université de Montréal dans le projet de décontamination et d'aménagement du site de la gare de triage d'Outremont

Montréal, le 24 octobre 2006 - Lors d'une visite à l'Université de Montréal, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Jean-Marc Fournier, et le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et député d'Outremont, M. Raymond Bachand, ont annoncé que le gouvernement du Québec est favorable à la proposition de l'Université de Montréal quant à la réalisation de son projet sur le site de la gare de triage.

Le soutien financier demandé au gouvernement du Québec par l'Université de Montréal pour la décontamination du site, le déplacement de la voie ferrée et la construction du viaduc ferroviaire pourra atteindre près de 30 millions de dollars. Ainsi, le gouvernement du Québec a décidé d'inscrire ce soutien financier dans le cadre du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique. De plus, l'implantation d'une gare de trains de banlieue sur la ligne de trains Blainville-Montréal fait l'objet d'une analyse par l'Agence métropolitaine de transport.

Bienvenue aux nouveaux professeurs et professeures embauchés depuis juin 2006

Nom du titulaire	Intitulé du poste	Statut	Départements
Marlene Baker	Pratique des sages femmes	suppléant	Chimie-biologie
Julie-Marthe Grenier	Radiologie chiro	régulier	Chiropratique
Jean Thérooux	Sciences cliniques en chiro	suppléant	Chiropratique
Anouar Jamali	Optimisation modélisation	régulier	Génie industriel
Louis Houde	Statistiques appliquées	régulier	Maths et informatique
Céline Lessard	Formation à la pratique professionnelle	suppléant	Psychoéducation
Francine Julien-Gauthier	Formation à la pratique professionnelle	suppléant	Psychoéducation
Danny Dessureault	Formation professionnelle en psychoéducation	régulier	Psychoéducation
Lyne Douville	Mesure et évaluation psychosociale	régulier	Psychoéducation
Pierre-P Cardin	Sciences cliniques en podiatrie	régulier	Sciences act. physique
Olivier A. Hue	Psychopédagogie et psychomotricité	suppléant	Sciences act. physique
Serge Théophile Nomo	Finances corporatives	suppléant	Sciences de la gestion
Claude Fernet	Comportement organisationnel	régulier	Sciences de la gestion
Norhène Chabchoub	Système d'information	régulier	Sciences de la gestion
François Labelle	Management et stratégie de l'entreprise	suppléant	Sciences de la gestion
Anne Roy	Didactique des mathématiques	régulier	Sciences de l'éducation
France Beaumier	Orthopédagogie et ortodidactie	régulier	Sciences de l'éducation
Sylvie Gladys Bidjang	Pratique profes. de l'enseignement	suppléant	Sciences de l'éducation
Julie Fortier	Loisir, municipalité et communauté locale	régulier	Sciences du loisir
Mireille Lalancette	Comm. sphère privée et publique	régulier	Sciences du loisir
Daphné Drouin	Comptabilité financière / Certification	régulier	Sciences comptables
Réjeanne Bergeron	Soins infirmiers gériatriques	suppléant	Sciences infirmières
Marie-Claude Otis	Soins infirmiers gériatriques	suppléant	Sciences infirmières
Louise Roch	Soins infirmiers communautaires	suppléant	Sciences infirmières
Patricia Germain	Soins infirmiers communautaires	régulier	Sciences infirmières
Chantal Lehoux	Soins infirmiers critiques	suppléant	Sciences infirmières

Bonne retraite aux professeurs et professeures qui ont quitté ou qui quitteront entre janvier 2005 et janvier 2007

Serge Dulac, Département des sciences de l'activité physique, 1er janvier 2007

Mack St-Louis, Département des sciences de l'éducation, 1er janvier 2007

Gilles Dubois, Département de psychologie, 1er janvier 2007

Marie-Claude Denis, Département de psychologie, 1er septembre 2006

André Cloutier, Département de psychologie, 1er mars 2006.

Pierre Potvin, Département de psychoéducation, 1er juin 2006

Pierre Senay, Département des sciences humaines, 1er janvier 2006

André Plante, Département de psychoéducation, 1er janvier 2006

Pierre-Léon Trempe, Département des sciences de l'éducation, 1er janvier 2006

Daniel Boisvert, Département des sciences du loisir et de la communication sociale, 1er septembre 2005

Michel Lirette, Département des sciences de l'activité physique, 1er septembre 2005

Peter Kogon, Département chiropratique, 1er septembre 2005

Denis Méthot, Département des sciences l'activité physique, 1er août 2005.

Marie-France Thibault, Département de mathématiques et d'informatique, 1er septembre 2005

Robert Bergeron, Département des sciences comptables, 1er septembre 2005.

Marie-Paule Desaulniers, Département des sciences de l'éducation, 1er septembre 2005

Tapan-Kumar Bose, Département de physique, 1er septembre 2005

Robert LaBarre, Département de mathématiques et informatique, 1er septembre 2005

André Longtin, Département de mathématiques et informatique, 1er janvier 2005.

Huguette Boilard, Département de chimie-biologie, 1er janvier 2005

Pierre Gagnon, Département des sciences du loisir et de la communication sociale, 1er juillet 2005

Roger Asselin, Département de psychologie, 1er avril 2005

Rapport financier 2005-2006 de l'UQTR

Le syndrome du Gouvernement fédéral

Les résultats financiers de l'UQTR, au 31 mai 2006, s'inspirent des pratiques du Gouvernement fédéral.

Au moment de préparer le budget, on minimise les revenus prévus et on amplifie les dépenses afin d'indiquer le plus petit surplus ou le plus gros déficit possible.

Au dépôt du projet du budget 2005-2006, en avril 2005, le Vice-recteur à l'administration et aux finances (VRAF) prévoyait un déficit de 3,7M\$. Rien de moins.

Lors de la révision du budget, le 30 novembre 2005, il corrige un peu la situation en ramenant le déficit appréhendé à 3.2M\$, tout en rappelant les énormes difficultés financières qui justifient la poursuite des compressions.

Cette pratique a l'avantage de ne pas susciter de trop grandes discussions sur l'utilisation des surplus et d'imposer un consensus sur la nécessité des compressions afin d'équilibrer le budget.

À la fin de l'année financière, à la grande surprise de tous et à la grande joie de certains, le VRAF annonce fièrement un surplus de 652 000 \$. Un écart de 4,3M\$ entre le budget initial et le réel. C'est beaucoup.

L'UQTR pourra donc ainsi présenter un bilan équilibré au Ministère et ainsi toucher la subvention conditionnelle.

La conséquence d'une telle pratique, c'est que l'on esquive tout débat sur la question aux instances de l'UQTR et dans la communauté universitaire, tout en maintenant le discours des compressions obligatoires dont les professeurs ont fait et font les frais depuis plusieurs années.

Synthèse des résultats financiers 2005-2006

Revenus

- Comparativement au budget **initial** 2005-2006, les revenus ont été plus élevés de 5,3 M\$ (5,6%) passant de 90M\$ à 95M\$. Une bonne nouvelle.
Augmentation de 47,3 % depuis 1999-2000.
- Hausse de 6% des revenus de subventions du MEQ comparativement à 2004-2005.
Augmentation de 54,8 % depuis 1999-2000.
- Les revenus des entreprises auxiliaires en baisse de 6,6 % comparativement à 2004-2005.
En baisse de 26,5 % depuis 1999-2000.

Dépenses

- Dépenses totales (95 M \$) en hausse de 4,6 % comparativement à 2004-2005.
Augmentation de 25 % depuis 1999-2000.

Déficit

- Surplus d'opération de 652 254 \$, un écart de plus de 3,8M\$ avec les prévisions du budget initial. L'année dernière, le surplus s'élevait à 833 743\$.
- Le déficit accumulé s'élève maintenant à 17,1M\$ comparativement à 23M\$ pour 2001-2003 une diminution de plus de 6M\$ en quatre ans.

Salaires

- La masse salariale des postes de direction a augmenté de **1 %** comparativement à 2004-2005.
Augmentation de 20 % depuis 1999-2000.
- La masse salariale des professeurs a augmenté de 6,7 % comparativement à 2004-2005.
Augmentation de seulement 15,9 % depuis 1999-2000.
- La masse salariale des chargés de cours a augmenté de 3,2 % comparativement à 2004-2005.
AUGMENTATION de 46,2 % depuis 1999-2000.
- La masse salariale des postes de professionnel a augmenté de 12 % comparativement à 2004-2005.
Augmentation de 51,3 % depuis 1999-2000.
- Les masses salariales et les avantages sociaux ont augmenté de 6,5 % en une année. Augmentation de 27,4 % depuis 1999-2000.
- Les «autres dépenses» n'ont augmenté que de 2% comparativement à 2004-2005 et de 21,5% depuis 1999-2000.

Écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats finaux

Années	Budget initial	Budget révisé	Budget final	Écart initial-final
2005-2006	-3 700 000 \$	-3 200 000 \$	652 000 \$	4 352 000 \$
2004-2005	-1 756 860 \$	2 648 083 \$	833 743 \$	2 590 603 \$
2003-2004	-1 620 640 \$	-100 600 \$	3 785 848 \$	5 406 488 \$
2002-2003	-2 774 631 \$	-3 048 100 \$	-1 235 437 \$	1 539 194 \$
2001-2002	-5 378 468 \$	-5 368 500 \$	-4 158 421 \$	1 220 047 \$
2000-2001	-8 373 676 \$	-5 235 300 \$	-6 083 273 \$	2 290 403 \$

Nouvelles de la FQPPU

Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR N'EST PAS À L'ABRIDE L'AGCS

Montréal, 1^{er} novembre 2006 – À l'occasion de son 15^e anniversaire, la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) s'interroge sur la menace que fait planer l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) sur l'enseignement supérieur.

Le jeudi 2 novembre, lors de son Conseil fédéral qui réunit les délégués de ses syndicats membres, la FQPPU accueillera M. Claude Vaillancourt, secrétaire général de l'association ATTAC-Québec qui prononcera une conférence sur un enjeu déterminant pour l'avenir des universités : *Les négociations de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) et l'éducation*.

Profitant de son quinzième anniversaire pour souligner que les professeures et professeurs sont des acteurs centraux de la vie universitaire, la FQPPU veut ainsi alerter ses membres et partenaires

à la menace qui plane sur les universités. Celles-ci n'échappent plus aux pressions que fait peser la domination des marchés sur tous les secteurs de la société. Les négociations de l'AGCS et l'identification des établissements d'enseignement supérieur comme des « cibles commerciales » constituent un exemple probant des risques que courent les universités présentement.

À cet égard, la FQPPU rappelle son engagement indéfectible à défendre l'université comme service public, à exiger des gouvernements un financement adéquat et à promouvoir le rôle des universités dans le développement d'une société libre et démocratique. Partageant avec de nombreux représentants de la société québécoise la conviction que l'enseignement supérieur exerce une fonction unique et cruciale dans la société, la FQPPU rappelle que c'est par l'accomplissement de leurs missions fondamentales – enseignement, recherche, service à la collectivité – que les établissements du réseau universitaire québécois peuvent le plus efficacement contribuer au devenir social, culturel, politique et économique du Québec.

La FQPPU invite ses membres et ses partenaires syndicaux et étudiants à se pencher sur *Les négociations de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) et l'éducation* en présence de M. Claude Vaillancourt qui vient de publier *Mainmise sur les services publics*, aux éditions Ecosociété.

Souper gastronomique à la sauvagine Un grand succès!

Le 18 novembre dernier, près de quatre-vingt personnes, ont répondu à l'invitation du Comité des services à la collectivité du Syndicat d'assister à un souper gastronomique mettant en vedette la sauvagine et plus particulièrement le canard du Lac Brome.

Le prochain souper gastronomique aura lieu au printemps prochain et la cuisine française sera au menu.

On reconnaît sur la photo, debout, Michel Volle, président du Syndicat et Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, assis, Marie-Christine Joseph, Claude Genest, vice-président aux services à la collectivité, Johanne Tremblay, professeure au Département de loisir, culture et tourisme, Alain Chalifour, premier vice-président aux relations de travail et Denise Asselin, secrétaire du Syndicat.



Mercredi 29 novembre 2006, 12h, local 3096 Ringuet

Programmes, interventions, contraintes ou... censure ?

Une réflexion sur les pressions actuelles à l'endroit de l'université québécoise

Conférencier : Pierre Hébert, professeur du Département des lettres et communications de
l'Université de Sherbrooke et secrétaire de la FQPPU

Un léger goûter sera servi. L'inscription est donc obligatoire en téléphonant au poste 2388.

Les employés de l'UQTR affichant plus de 25 ans de service



On remarque à l'extrémité droite de la première rangée, la présidente du Syndicat des employés de soutien, Mme Denise Béland et le vice-président aux relations de travail du Syndicat des professeurs et professeures M. Alain Chalifour.

Les employés de l'UQTR ayant pris leur retraite en 2006



Les professeurs Pierre Senay du Département des sciences humaines, section histoire, Pierre Potvin du Département des sciences de l'éducation et Marie-Claude Denis du Département de psychologie faisaient partie des jubilaires.

Les professeurs et professeures retraités

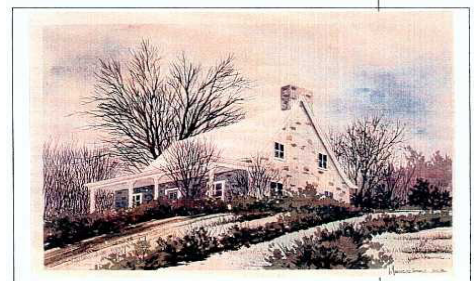


On reconnaît sur la photographie : Claude Genest, vice-président aux services à la collectivité du Syndicat, Marie-France Thibault du Département de mathématiques et d'informatique, Pierre-Léon Trempe du Département des sciences de l'éducation, Huguette Boilard du Département de chimie-biologie, André Longtin du Département de mathématiques et d'informatique, Pierre Senay du Département des sciences humaines, section histoire, Marie-Paule Courroy-Désaulniers du Département des sciences de l'éducation, Michel Volle, président du Syndicat et Robert Labarre du Département de mathématiques et informatique.

Le 3 novembre dernier, le Comité des services à la collectivité organisait une cérémonie pour souligner la prise de retraite de sept (7) professeurs.

L'activité se déroulait au restaurant le Castel des Prés et regroupait les professeurs retraités, leur conjointe ou conjoint, les directions de département concerné, le Président de l'Association des professeurs retraités et les représentants du Comité exécutif du Syndicat des professeurs et professeures.

Le Syndicat a remis à chacun une aquarelle du peintre de la région René Mercier et un bon d'achat, gracieuseté de la Coopérative universitaire de Trois-Rivières.



Les professeurs de l'UQTR se démarquent



La professeure Sylvie Taschereau remporte le prix Guy-Frégault

Sylvie Taschereau, professeure au Département des sciences humaines, Section histoire, a obtenu le prix Guy-Frégault 2006, soulignant le meilleur article diffusé dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*.



JEAN-PIERRE BOURASSA, professeur retraité du Département de chimie-biologie, membre émérite de l'Association des biologistes du Québec.



Marc Papillon quitte la présidence du RRUQ

Le professeur Marc Papillon du Département des sciences comptables de l'UQTR quitte la présidence du RRUQ. M. Papillon a œuvré au sein du Comité de retraite de 1994 à 1999 à titre de vice-président et de 1999 au 27 octobre dernier comme président. Il fut le premier représentant des employés à agir comme président du régime.



Paul-Louis Martin reçoit le prix Gérard-Morisset

C'est au spécialiste de la culture matérielle populaire, l'ethnologue Paul-Louis Martin, professeur associé à la Section histoire du Département des sciences humaines de l'UQTR qu'a été décerné cette année le prix Gérard-Morisset, **la plus haute distinction accordée par le gouvernement du Québec dans le domaine du patrimoine**. Ce prix reconnaît l'oeuvre d'un grand pionnier dont l'esprit d'entrepreneuriat social a toujours été au service du patrimoine culturel québécois.

Source : <http://entete.uqtr.ca/>

Opinion du lecteur

Le Point d'ancre est ouvert à l'expression d'opinions concernant les différents aspects de la vie universitaire.

Nous vous invitons donc à nous faire parvenir vos textes par courrier électronique.

Le Point d'ancre est distribué aux professeurs, aux syndicats et à l'ensemble des services de l'UQTR, aux professeurs retraités, à la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université et aux syndicats et associations de professeurs d'université du Québec.

Membres du Comité exécutif du Syndicat des professeurs et des professeures 2006-2007

M. Michel Volle, président, M. Alain Chalifour, premier vice-président aux relations de travail, M. Mircea Gonciar, deuxième vice-président aux affaires syndicales, Mme Lucie Guillemette, vice-présidente aux affaires universitaires, M. Claude Genest, vice-président aux services à la collectivité, M. Michel Nolin, secrétaire et M. Sylvain Beaudry, trésorier.